

DEMANDE DE PLAN DE GESTION CYNEGETIQUE SANGLIER

DEPARTEMENT DU GERS

CAMPAGNE DE CHASSE

Saison : **2020 - 2021**

A RENVoyer EN RECOMMANDE

N° Référence :
COMMUNE(S) :

I – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

IDENTITE DU DEMANDEUR

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Mail :

II – TERRITOIRE DE CHASSE

SITUATION ADMINISTRATIVE

COMMUNES CONCERNEES	SUPERFICIE TOTALE

III – JUSTIFICATIFS DU TERRITOIRE

OBLIGATOIRE (pour la première demande) : documents à fournir

- ⇒ Acte de propriété ou à défaut, bail de chasse signé du propriétaire,
- ⇒ Plan du territoire au 1/25 000ème,
- ⇒ Chèque d'adhésion de 150 € à l'ordre de la FDC 32.

IV – RAPPEL REGLEMENTAIRE

Obligation de renvoyer la fiche bilan avant le 10 avril (elle se trouve au début du carnet de battues fourni par la FDC 32).

Nom et Prénom du signataire :

Qualité (Président, propriétaire, délégué) :

A

Le

Signature